

Contribution du Pacte du Pouvoir de Vivre de l'Isère concernant le projet de transport par câble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux

Le Pacte du Pouvoir de Vivre de l'Isère a examiné ce projet à l'aune des 90 propositions portées par les 60 organisations au plan national et de l'avis des 17 organisations locales membres de l'alliance iséroise.

D'une façon générale, le Pacte du Pouvoir de Vivre souhaite un projet de société qui traite de façon simultanée les questions écologiques, sociales et démocratiques. Un fonctionnement où la démocratie est garantie est essentiel non seulement pour la participation de toutes et tous, mais aussi pour un traitement satisfaisant des questions écologiques et sociales. Aussi le Pacte du Pouvoir de Vivre de l'Isère choisit de faire porter sa contribution sur l'axe démocratie.

Dans ses propositions sur le pouvoir de participer et de s'engager (propositions n°77 à 87) le Pacte du Pouvoir de Vivre propose notamment : de renforcer la place de la société civile, de renforcer le droit à la participation, d'encadrer de garanties les processus participatifs et délibératifs, d'évaluer toute nouvelle loi ou politique publique au regard de ses conséquences sur les 10% les plus démunis.

Le projet de transport par câble a fait l'objet d'enquêtes préalables et de concertations en amont de la présente enquête publique. Toutefois il n'a pas fait l'objet d'une participation délibérative impliquant la société civile et tous les citoyens y compris ceux en situation d'exclusion.

Une telle participation, que le Pacte du Pouvoir de Vivre souhaite pour un très large champ des politiques publiques, outre son intérêt démocratique, permet une bien meilleure prise en compte des différentes dimensions et une meilleure adhésion finale des parties prenantes.

Une participation délibérative digne de ce nom porte également non sur une solution mais sur des besoins pouvant donner lieu à plusieurs solutions favorisant ainsi leurs comparaisons partagées entre acteurs.

De façon plus générale une participation délibérative selon les propositions mentionnées précédemment, aurait permis de répondre aux interrogations des différents acteurs concernés par le projet.



Nous souhaitons donc que le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) organise dorénavant le traitement des besoins de mobilité dont il a la charge, sous forme de participation délibérative impliquant la société civile, tous les citoyens y compris ceux en situation d'exclusion. Nous sommes prêts à apporter notre contribution à cette nouvelle approche.

Membres de l'alliance du Pacte du Pouvoir de Vivre de l'Isère (PPV38)

ATD Quart Monde – CFDT Isère – La CIMADE – Coordination des Accueils de Jour de l'Isère – Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) - Fondation Abbé Pierre (FAP) – Les FRANCAS – France Nature Environnement (FNE38) – InterAsso Grenoble Alpes – Léo Lagrange – Ligue de l'Enseignement (FOL38) - Pacte Civique Isère - Sauvons l'Europe – Secours Catholique Isère – Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD) – Un toit pour Tous (UTPT) - UNSA Isère